Décision 19-DCC-125 du 02 juillet 2019

relative à la prise de contrôle exclusif de la société France Auto par la société Financière Koala

Posted on: 31 juillet 2019 | Secteurs :



Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Koala (Groupe Raguin)
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	France Auto

Lire

Le texte intégral de la décision 33.5 Ko